

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

Quelques curiosités de la démographie parisienne

Journal de la société statistique de Paris, tome 24 (1883), p. 311-312

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1883__24__311_0

© Société de statistique de Paris, 1883, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

QUELQUES CURIOSITÉS DE LA DÉMOGRAPHIE PARISIENNE.

En dehors des données ordinaires de la statistique, sur lesquelles nous ne croyons pas devoir insister aujourd'hui, il y a dans la 2^e année de l'*Annuaire statistique de Paris*, que nous venons de recevoir, quelques tableaux jusqu'alors inédits, dont nous nous proposons de faire ressortir en quelques mots les principaux résultats.

Le premier de ces tableaux porte sur l'âge auquel les veufs se remarient, ainsi que sur la durée de leur veuvage.

On savait déjà, sans l'avoir prouvé, que les veufs se remarient presque aussitôt après la rupture de leur mariage antérieur.

Ce fait ressort des chiffres suivants, où il se trouve que sur 2,579 mariages de veufs :

959 ont lieu après un an de veuvage;
431 après deux ans;
258 après trois ans.

Les chiffres diminuent ensuite très rapidement jusqu'à 40, après neuf ans de veuvage; la même proportion se maintient ensuite pendant quatre ou cinq ans, après quoi elle devient presque nulle.

Après un an de veuvage, ce sont les hommes de 31 à 35 ans qui se remarient dans la plus forte proportion. Il en est de même après deux ans. Après trois ans de veuvage, le maximum porte sur l'âge de 35 à 40 ans, et, après quatre ans, sur celui de 40 à 45.

Dans l'ensemble, ces trois âges fournissent à peu près les mêmes rapports, et chose singulière, il y a une forte recrudescence de mariages pour les veufs de 50 à 60 ans. Ceux-ci, en effet, même après un an de veuvage se remarient en plus grand nombre que ceux de la période d'âge immédiatement inférieure — 45 à 50 ans —.

Les femmes également se remarient en plus grand nombre après un an de veuvage, mais dans une proportion bien moindre que les veufs de l'autre sexe, puisque sur 2,083 mariages de cette espèce, il n'y en a, après un an de veuvage, que 436 ou moins de 20 p. 100, tandis que pour les hommes la proportion est de près de 38. Enfin les veuves qui se remarient en plus grand nombre sont celles de 31 à 35 ans.

En définitive, on est amené à reconnaître que les veufs se remarient avec plus de facilité que les veuves, et que c'est généralement dans la première année du veuvage qu'on se remarie le plus. Enfin, si les veufs se remarient volontiers même à l'âge le plus avancé, les veuves doivent être relativement assez jeunes pour avoir la chance de renouer de nouveaux liens.

* *

Un second tableau nous fait connaître pour 7,067 unions le nombre des époux décédés, après un an, deux ans, trois ans. . . . cinquante et même soixante années de mariage. En soumettant cette série à un calcul très simple, c'est-à-dire en multipliant le nombre des époux par la distance moyenne qui sépare leur mort du jour de la célébration de leur mariage, et en divisant le total ainsi obtenu par le nombre même des unions, l'on obtient nécessairement la durée moyenne du mariage à Paris. Cette durée se trouve être, d'après les chiffres de ce tableau, de

$$\frac{150,531}{7,067} = 21 \text{ ans } 3 \text{ mois.}$$

Jusqu'à ce jour, nous avons calculé cette durée, en divisant le nombre des couples mariés existants, par celui des mariages annuels :

$$\frac{443,154}{20,993} = 21 \text{ ans } 1 \text{ mois.}$$

On voit qu'à quelques mois près, ces deux termes sont identiques, et ils le seraient sans doute tout à fait, si dans le premier calcul on n'avait pas été obligé de distraire les hommes mariés qui sont décédés dans les hôpitaux, dont les mariages ont, très probablement, une moindre durée que ceux des personnes domiciliées, puisque ces malades appartiennent à une population généralement pauvre et soumise par là même à de plus fortes chances de mortalité.

* *

Dans un dernier tableau l'on a essayé de se rendre compte de la fécondité relative des mariages, d'après les déclarations recueillies à titre officieux, auprès des familles, par les médecins de l'état civil. Malheureusement, les chiffres ainsi recueillis peuvent comprendre le nombre des enfants, légitimes ou non, que les époux ont pu avoir avant leur union et aussi celui des enfants résultant d'un premier mariage.

Laisant de côté les enfants pour lesquels on n'a pas reçu de renseignements, nous pouvons résumer ce tableau ainsi qu'il suit :

Durée du mariage.

		<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6-7</u>	<u>8-10</u>	<u>11-15</u>	<u>16-20</u>	<u>20 etc.</u>	Totaux.	Nombre des enfants.
Sans enfants	0	289	213	179	166	188	270	380	409	413	656	3,163	»
En ayant eu	1	79	160	112	88	65	113	175	192	163	705	1,852	1,852
—	2	17	39	61	95	83	148	190	212	199	919	1,963	3,926
—	3	6	11	12	28	53	104	126	188	198	785	1,511	4,533
—	4	3	5	5	7	17	58	117	135	123	606	1,076	4,304
—	5	4	1	5	4	4	14	68	107	111	519	837	4,185
—	6	2	»	»	3	1	9	43	62	65	317	502	3,012
—	7	1	2	1	»	1	5	20	57	78	251	416	2,912
—	8	1	2	»	»	1	2	5	33	37	250	331	2,648
—	9	1	»	1	»	»	»	3	17	22	160	204	1,836
—	10	»	1	»	1	1	»	»	5	16	90	114	1,140
—	11	»	»	»	»	1	»	»	2	3	43	49	539
—	12	»	»	»	»	»	1	»	»	5	17	23	276
—	13	»	»	»	»	»	»	»	»	3	9	12	156
		<u>403</u>	<u>434</u>	<u>376</u>	<u>392</u>	<u>415</u>	<u>724</u>	<u>1,127</u>	<u>1,419</u>	<u>1,436</u>	<u>5,327</u>	<u>12,053</u>	<u>31,319</u>
													2,60

On en déduit que sur 12,053 enfants, nés des mariages dissous par la mort en 1881, il y en a eu 3,163 qui n'ont pas donné d'enfants, 1,852 qui en ont donné chacun un ; 1,963, deux ; 1,511, trois, et ainsi de suite, ce qui détermine les chiffres de la dernière colonne.

En ramenant cette série à un terme unique : $\frac{31,319}{12,053} = 2,60$,

on en conclut que le nombre moyen d'enfants par mariage est de 2.60.

On aurait obtenu 2.46, en divisant les enfants légitimes nés en 1881 par les mariages de 1880 : $\frac{44,574}{18,117} = 2,46$.

D'autres observations seraient nécessaires pour calculer la fécondité réelle des mariages, d'autant plus que le tableau que nous analysons laisse subsister un doute sur le nombre exact des mariages sans enfants.

T. LOUA.